



COUPE DE FRANCE 2025 DE BEACH HANDBALL DES COMITÉS

JEUNES FILLES ET GARÇONS

NE(E)S EN (2009) - 2010 - 2011

Sélections départementales,
associations de comités, ou équipes de
club représentant un comité

PRÉAMBULE

La Fédération Française de Handball a organisé en 2024 les 2^{ème} inter-comités Beach Handball.

Cette opération a connu un beau succès en termes de développement de la discipline.

Plus de 42 comités chez les filles et les garçons ont participé à la phase territoriale et plus de 30 à la phase inter-secteur.

Les jeunes filles du comité des Alpes Maritimes et les jeunes garçons du comité du Calvados sont devenus les vainqueurs de cette coupe de France 2024 des comités.

La réussite de cette nouvelle compétition marque le désir commun de voir cette discipline s'ancrer durablement dans tous les territoires et de développer la pratique chez les jeunes, futurs vecteurs de nos valeurs.

En ce qui concerne la phase inter-secteurs, nous souhaitons en 2025 passer de 4 à 6 secteurs géographiques. Nous espérons qu'avec plus de proximité de nouveaux comités s'engagent dans cette compétition.

Je connais votre investissement positif envers cette nouvelle discipline. Nous porterons alors ensemble ce nouveau challenge pour notre jeunesse.

Nicolas Marais

Cette compétition permettra :

- De développer la pratique du Beach Handball dans l'ensemble des territoires.
- De mettre en place des projets Beach Handball territoriaux avec les comités ou association de comités pour les jeunes.
- De mettre en lien avec les dirigeants de ligues et comités, les ETR, les PPF territoriaux, délégués territoriaux, CTA et COC territoriales.
- De détecter des jeunes filles et garçons pour les sélections nationales années d'âge 2010 et 2011 pour la saison prochaine et quelques 2009 pour la saison 24/25
- De détecter Les JAJ des PPF territoriaux.
- D'organiser nos stages nationaux (SN1), départ de la filière de performance du Beach Handball. Une forte proportion de jeunes qui ont participé aux Intercomités Beach devrait s'y retrouver.

Ces derniers connaîtront les fondamentaux du Beach Handball pour alimenter les équipes de France Jeunes à court et moyen terme, mais également les équipes de France A.

- *Conscients que chaque territoire et comité sont plus ou moins avancés dans la pratique du Beach Handball, cette compétition 2025 se fera donc sur la base du volontariat.*
- *Il incombe à chaque Ligue et Comité, d'organiser en son sein, des formules propres et adaptées proposées par les PPF territoriaux et validées par les dirigeants.*
- *Pour la phase Intersecteurs ce cahier des charges peut être ajusté en fonction des caractéristiques du site et du nombre de comités, associations de comités, ou clubs représentant un comité.*

ESPRIT DE LA COMPÉTITION :

Le développement de la pratique et la détection

La compétition jeunes de comités, associations de comités, clubs de Beach Handball sera la compétition fédérale de référence des jeunes joueur(se)s né(e)s en (2009) - 2010 - 2011.

Tous (tes) les joueurs(ses) devront avoir une licence Beach handball. Plusieurs cas :

Si le joueur est licencié handball à 7

1) Son club a coché la pratique Beach, il doit prendre une 2ème licence compétitive Beach, cette licence est gratuite pour la part FFHB, ligue, comité.

2) Le club n'a pas coché la pratique Beach, il doit prendre une licence dans un club qui la propose.

Si le joueur n'est pas licencié handball à 7

Il doit prendre 1 licence Beach dans un club qui propose la pratique.

A ce titre, la détection-formation se fera au niveau des joueur(se)s en lien avec les PPF territoriaux et les JAJ en lien avec les CTA.

Ceci mérite un investissement de la part des comités et des ligues à court ou moyen terme.

Au même titre que les jeunes joueur(se)s présents, les JAJ sont l'image du travail de formation et de détection dans le territoire.

Il est donc rappelé à l'ensemble des participants et des accompagnants qu'aucun objectif de résultat ne devrait supplanter la priorité accordée au développement du Beach Handball et à la détection des jeunes talents. L'esprit sportif, convivial et éco-responsable doit être cultivé avec le plus grand soin par tous, lors des différents tours.

PARTICIPANTS :

Il est possible d'inscrire un comité, une association de deux comités, ou club et association de clubs (nouveau).

Nouveauté cette saison : pour un comité qui ne souhaite pas s'inscrire en nom propre, la DTN autorisera la participation d'une équipe d'un ou plusieurs clubs représentant le Comité avec accord de ce dernier. Cette participation est soumise à la validation du comité (cf document 1).

En cas de refus du comité départemental, le Copil national pourra après échange avec le comité et le ou les clubs représentant le comité, autoriser la participation de cette(ces) équipes.

En cas de validation, cette(ces) équipe(s) prendra(ront), soit la dénomination du comité, soit du Club ou association de clubs + N° de comité ".

Nous préconisons également, en lien avec l'état d'esprit du Beach handball et selon le territoire D'inscrire par comité, association de comités, club représentant le comité deux équipes ; Une féminine et une masculine.

ASSOCIATION DE COMITÉS (DOC N°1) :

Afin de favoriser la participation d'un maximum de comités de toute taille, l'association de deux comités maximums de la même ligue, peut être autorisée.

Les comités souhaitant s'associer déposeront une demande d'association sur laquelle figurera l'avis consultatif du président de ligue et des coordonnateurs PPF de la région.

L'association de comités peut se réaliser soit en masculins, soit en féminines.

CETTE COMPÉTITION SE DÉROULERA EN TROIS PHASES

1/ Une phase territoriale jusqu'au dimanche 1er juin 2025

*Inscription pour les inter-secteurs à envoyer à la FFHandball
au plus tard le mardi 3 Juin 2025*

Il incombe à chaque Ligue et comité, d'organiser en son sein, avant le 1^{er} juin des formules propres et adaptées proposées par les PPF territoriaux et validés par les dirigeants,

Cette phase territoriale s'organise sur proposition des coordonnateurs PPF, du délégué territorial en lien avec les équipes dirigeantes.

Le nombre de comités qualifiés par Ligue pour participer au tour inter-secteur sera précisé par les COPIL inter-secteurs en fonction de leur capacité d'accueil.

Cette phase répond évidemment à 2 objectifs prioritaires :

- **Le développement de la pratique compétitive du Beach Handball**
- **La détection pour les sélections nationales de jeunes joueur(se)s (2009) et 2010-2011 pour les saisons 25/26 et 26/27.**

Le classement de la phase territoriale sera envoyé par la Ligue à la FFHandball au plus tard le mardi 3 juin 2025 (voir document N°3).

Un comité peut engager une équipe par exemple féminine et une deuxième équipe (masculine) en s'associant avec un autre comité ou une équipe représentant le Comité

Le Choix des sites sur les 6 secteurs définitifs sera décidé au plus tard fin janvier 2025.

Les inscriptions des comités, association de comités ou club(s) représentant le comité, qualifiés pour le tour inter-secteur, seront envoyées aux responsables de la compétition (au plus tard le 3 JUIN 2025) grâce au document N°3, visées par les responsables en charge des PPF territoriaux à :

j.demouge@ffhandball.net n.marais@ffhandball.net

INTER-COMITÉS JEUNES BEACH HANDBALL - 2025

2/ Une phase inter-territoriale de 6 secteurs les 14 et 15 juin 2024

Besoin de 4 terrains minimum,
Lieux d'implantation à déterminer par les COPIL de secteurs.
Organisation : ligue, comité et club du site choisi

Préconisation de sites les plus centraux pour 2025, avec la possibilité de tourner chaque saison pour chaque secteur selon la volonté des territoires.

Un COPIL de secteurs sera mis en place **dès janvier 2025**, dans chaque secteur. Il décidera du lieu d'implantation du tournoi et du nombre d'équipes maximum à accueillir, en fonction du cahier des charges et du classement des équipes dans le territoire (doc n°3).

- Secteur 1 : Grand-Est, Bourgogne FC
- Secteur 2 : IDF et HDF
- Secteur 3 : Normandie, Bretagne
- Secteur 4 : Pays de Loire, Centre Val de Loire
- Secteur 5 : Occitanie, Nouvelle Aquitaine
- Secteur 6 : Paca, Aura, Corse

A noter : Le COPIL national pourra répartir les équipes de comités, d'association de comités ou de club représentant un Comité sur les différents sites pour des raisons de proximité et du nombre d'inscrits.

L'idée est de limiter les coûts et les distances ainsi que d'harmoniser le nombre d'équipes sur chaque secteur.

Nous recommandons dans une démarche éco-responsable, de mutualiser les déplacements (1 bus pour 4 équipes par exemple).

FORMULE

Compétition sur 2 jours avec 1 nuitée :

- 6 tournois de X équipes sont organisés lors du **week-end des 14 et 15 juin** (Date prioritaire pour favoriser la détection) ou en amont de cette date.
- 1 nuitée, 3 ½ journées, 3 matches maximum par jour et par équipe.

La Formule de compétitions sera déterminée en fonction du nombre de participants et du nombre de terrains potentiels.

Limite d'utilisation des joueur(se)s : Années d'âge (2009) -2010-2011

- 12 joueurs(ses) par équipe dont 3 maximums nés en 2009, et 9 nés en 2010-2011 seront utilisables par équipe et par tournoi.
- 10 joueurs(ses) peuvent être aligné(e)s à chaque match dont 2 maximums né(es)s en 2009.
- La licence beach est obligatoire. Une pièce d'identité peut être demandée.

Les vainqueurs féminin et masculin de chaque tournoi de secteur seront qualifiés pour les finales nationales.

ARBITRAGE

Chaque comité devra proposer obligatoirement 1 binôme de JAJ Beach pour prétendre à participer à la phase inter-secteur.

Si un comité ne possède pas de JAJ, il peut s'appuyer sur un comité de son territoire en prenant en charge les frais de déplacement et d'hébergement.



Afin d'accompagner la détection, **des délégué(e)s fédéraux techniques et d'arbitrage** seront désignés sur la phase inter-régionale et nationale par le groupe national de pilotage des inter-comités.

Ces délégués seront des cadres « **entraîneur confirmé** » de Beach Handball de la détection et de la formation des jeunes. En aucun cas, ce délégué ne peut encadrer une équipe participante à quelque titre que ce soit. Il est garant de l'esprit de la compétition, de l'application de son règlement technique.

Il organise avant chaque tournoi inter-secteur et finalité une réunion technique, en présence du Référent PPF Arbitrage inter-régional, d'un représentant de l'organisation locale et des représentants de chacune des équipes engagées. Cette réunion se déroule en début de tournoi.

Il s'agit de repréciser l'esprit de la compétition, ses préconisations, son règlement et de préparer la compétition : alignement des couleurs de maillot, envoi des listes des joueurs avec numéro par chacune des délégations pour favoriser la détection.

3/ Une finale nationale filles et garçons à Châteauroux (Indre) les 4, 5 et 6 juillet 2025

Sur 2 terrains.

Le 1^{er} de chaque secteur par genre, soit 6 équipes féminines et 6 équipes masculines.

Organisation par la ligue, le comité et éventuellement le club du site choisi.

Compétition sur trois demi- journées et 2 nuitées

- Arrivée le vendredi 4 juillet dans l'après-midi (possibilité d'entraînement)
- Possibilité de voyager avec l'équipe territoriale adulte dont l'arrivée est prévue le 4 juillet, compétition les 5 (journée) et 6 juillet (journée). Une seule pension complète sera prise en charge par l'organisation.
- La remise des récompenses aura lieu à 15h30.

Limite d'utilisation des joueur(se)s Identique au tournoi Inter-secteurs Années d'âge (2009) -2010-2011

- 12 joueurs(ses) par équipe dont 3 maximums nés en 2009 et 9 nés en 2010-2011 seront utilisables par équipe et par tournoi.
- 10 joueurs(ses) peuvent être aligné(e)s à chaque match dont 2 maximums né(es)s en 2009.
- Attention : Les joueur(se)s de 2009 convoqué(e)s sur la liste France Jeunes 2008/09 ne pourront pas jouer cette compétition. Cette liste sera publiée après le stage national 2009 qui aura lieu début mars.
- La présentation des licences, et à défaut d'une pièce d'identité, est obligatoire

Ce sont ces effectifs qui font office de référence pour l'hébergement/restauration des équipes. Les délégations qui souhaiteraient se déplacer avec des cadres supplémentaires peuvent le faire en prenant en charge l'intégralité de leur organisation et de leurs frais (déplacement/hébergement/restauration).

Sur la feuille de match, peuvent figurer jusqu'à 2 officiels, dont le comportement se doit d'être irréprochable : seul l'officiel A est autorisé à être debout et à s'exprimer. Aucune manifestation de quelque nature que ce soit envers les JAJ ne sera tolérée de la part des autres officiels présents sur le banc. Il appartient au délégué arbitrage et au délégué technique désignés d'être particulièrement vigilants sur ce point.

Pour rappel, le Fair-Play est une valeur particulièrement véhiculée dans le Beach Handball

Taille des ballons : (0-1)

RÈGLEMENT FINANCIER :

Phase territoriale :

- A la charge des Territoires

Phase inter-secteurs :

- Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des comités, association de comités, section ou équipe de club représentant le comité.
- Prêt de matériel pour l'organisateur possible + une mise à disposition d'une RH désignée par la DTN aidant à l'organisation.

Pour la phase finale :

- Prise en charge d'une pension complète pour 12 joueurs (ses) et 2 cadres, comprenant 1 dîner, un petit déjeuner et un déjeuner.
- Les arbitres présents seront pris en charge par la FFHB pour l'hébergement et la restauration .

DATES À RETENIR :

- 1er mars 2025 : Comité, Doc n°1 & 2 signés par votre territoire
- 1^{er} mars 2025 : Ligue, Doc n°3
- 3 JUIN 2025 : Responsables de l'organisation des tournois inter-secteurs, Doc n°4

Envoyer à : jdemouge@ffhandball.net/n.marais@ffhandball.net

Phase territoriale jusqu'au **1^{er} juin 2025**

Phase inter-secteur le **14 et 15 juin 2025** dans les 6 secteurs

Phase finale les **5 et 6 juillet 2025** à Châteauroux dans l'Indre

